



Equipe Technique Régional Arbitrage

Vendredi 21 novembre 2025 - Bron



Présence

Singla P (ligue) ; Soupirot P (ligue) ; Ardain S (ligue) ; Jardillier R (CTA) ; Amira K (CTA) ; Alleyron Beyron S (CTA) Dechance P 43) ; Thivent B (2607) ; Eps J (01) ; Guyet D (69) ; Paganotto E (ligue)

Introduction

L'Équipe Technique Régionale Arbitrage s'est réunie le 21 novembre 2025 à Bron (69) pour une journée essentielle dédiée à la structuration et au développement de la filière arbitrale. Autour de la table, les bénévoles de la CTA, les cadres techniques des comités et de la Ligue ont uni leurs expertises pour analyser, questionner et enrichir l'ensemble du parcours d'accompagnement des arbitres, depuis les écoles d'arbitrage jusqu'aux exigences du Parcours Performance Fédéral (PPF).

Cette rencontre s'est articulée autour de cinq axes majeurs :

- La formation et la détection au sein des écoles d'arbitrage ;
- La structuration du parcours JAJ Club jusqu'au JAJT3 ;
- Le passage du JAJT3 au JAJT2
- Le transfert du JAJ vers le statut de JA
- Un état des lieux partagé du PPF

Au-delà d'un simple point d'étape, cette journée a constitué un **véritable espace stratégique**, où chaque échange a permis d'identifier des leviers d'amélioration, d'harmoniser les pratiques et d'ouvrir des perspectives solides pour les saisons à venir. En croisant les réalités du terrain et les ambitions régionales, nous avons affirmé une volonté commune : renforcer l'attractivité du parcours arbitral, fluidifier ses passerelles et sécuriser chaque étape de progression.

Dans un contexte où l'arbitrage représente plus que jamais un enjeu de qualité, de fidélisation et de performance, cet ETR marque une dynamique collective tournée vers l'action. Les orientations dégagées serviront de base à un plan opérationnel visant à :

- Optimiser la détection et la formation des jeunes arbitres ;
- Consolider les accompagnements existants ;
- Clarifier les transitions de grades ;
- Anticiper les besoins futurs de nos structures

Ensemble, nous avons posé les fondations d'une stratégie cohérente et durable au service de l'avenir de nos arbitres. La suite de ce compte rendu retrace avec précision ces travaux et ouvre les perspectives qui guideront notre action dans les prochains mois.



Objectifs de la journée

Cette journée avait pour objectif de :

- ➔ Clarifier et harmoniser les pratiques liées à la formation, la détection et l'accompagnement des jeunes arbitres
- ➔ Renforcer la continuité du parcours, du JAJ Club au JA, en travaillant sur des transitions plus lisibles et plus progressives
- ➔ Identifier les besoins opérationnels des comités et de la Ligue afin d'améliorer l'organisation et le soutien au terrain
- ➔ Établir un état des lieux partagé du PPF, pour mieux anticiper les attentes, les ressources et les perspectives de développement
- ➔ Définir des orientations stratégiques communes, permettant de préparer les actions prioritaires pour les mois à venir
- ➔ Favoriser la coopération entre les acteurs, en faisant de cette journée un moment d'intelligence collective au service de la performance arbitrale.

The screenshot shows a digital interface for a game titled "JEU D'INCLUSION". The title is in bold capital letters at the top left. Below it is a subtitle: "Ma représentation de l'arbitrage sur mon territoire en choisissant une carte ?". On the right side of the screen are two small icons: a house and a menu. The main area contains five numbered options (1 to 5) each with a link and a small image:

- 1) <https://app.wooclap.com/events/CTCSFI/questions/691463c9eb94f77ec5d23e3a>
- 2) <https://app.wooclap.com/events/ESPPUB/questions/6914643eeb94f77ec5d29b2a>
- 3) <https://app.wooclap.com/events/CTCSFI/questions/691463c9eb94f77ec5d23e3a>
- 4)
- 5)

Below the numbered options is a yellow hand icon pointing towards the images. To the right of the images is a blue arrow pointing downwards.

Formation & détection au sein des Écoles d'Arbitrage

• Constats

Les écoles d'arbitrage constituent la première porte d'entrée dans la filière. Leur dynamisme varie fortement selon les clubs et les territoires, entraînant une détection inégale et parfois tardive des jeunes arbitres prometteurs. Plusieurs comités ont souligné :

- Des difficultés à mobiliser durablement les encadrants ;
- Un manque d'outils harmonisés ;
- Une absence de retours réguliers entre clubs et la CTA.

• Orientations retenues

- Mise en place d'un **référentiel commun de formation** (séances types, évaluation, attendus par niveau).

- Généralisation d'un **outil de suivi détection** permettant d'identifier plus rapidement les jeunes arbitres à potentiel.
- Valorisation des clubs actifs via une **reconnaissance spécifique école d'arbitrage**, en lien avec les labels fédéraux et régionaux.
- Encourager la présence d'un référent arbitrage club formé, garant de la cohérence et de la progression des jeunes.

• **Objectif opérationnel**

Structurer une base solide permettant d'alimenter durablement le parcours JAJ, tout en améliorant la lisibilité et la qualité des premières années de formation.

✓ Point d'étape

Dans sa globalité, ce qui ressort de cet ETR, c'est la nécessité de renforcer le lien entre le comité et les clubs autour de la formation et de la détection des jeunes arbitres. La priorité est d'accompagner les bénévoles déjà investis, ainsi que ceux qui souhaitent développer une dynamique arbitrage au sein de leur structure. L'objectif est clair : créer un environnement favorable pour faire monter en compétence nos jeunes joueurs-arbitres et sécuriser leur parcours.

Pour cela, nous devons mettre en place une communication fluide, régulière et lisible entre les acteurs de la Ligue et ceux du comité. Ce sont eux qui sont au plus près des clubs : notre rôle est de favoriser cette proximité, de la structurer et de la valoriser. L'information doit circuler de façon transversale, sans rupture, afin d'harmoniser nos actions, d'éviter les doublons et d'assurer une cohérence pédagogique sur l'ensemble du territoire.

Les axes stratégiques proposés :

1. Structurer un parcours arbitre cohérent, du club à la Ligue

- Clarifier les étapes de formation : initiation → formation club → détection comité → accompagnement Ligue CTA.
- Formaliser un document-cadre partagé (référentiel, attendus, rôles de chacun).
- Mettre en place un suivi individualisé pour les jeunes détectés (tutorat, évaluations régulières, points d'étape).

2. Renforcer la proximité et la collaboration avec les clubs

- Désigner un référent arbitrage par secteur / bassin pour fluidifier les échanges.
- Organiser des visites annuelles dans les clubs ayant une école d'arbitrage.
- Création d'une mallette arbitrage "*Développer l'arbitrage dans mon club*" : outils, contenus de formation, fiches pratiques, modèles de planification.

3. Accompagner et valoriser les bénévoles

- Proposer un parcours de formation spécifique pour les responsables d'écoles d'arbitrage (accompagnateur école d'arbitrage, accompagnateur club, animateur école d'arbitrage, juge accompagnateur territorial).
- Mettre en place une communauté de travail entre les acteurs du comité et de la CTA (réunions trimestrielles, webinaires, partage de ressources...).

- Valoriser les engagements lors des événements officiels (remises, communication, mise en avant sur les réseaux).

4. Fluidifier la communication entre comité et Ligue

- Instaurer un point de coordination mensuel entre comité et CTA, pour faire passer les messages aux clubs.
- Partager un tableau de bord commun : effectifs, actions prévues, jeunes détectés, besoins des clubs.
- Se servir des supports unifiés pour les formations JAJT3.
- ✓ **Actions opérationnelles à lancer rapidement pour les comités auprès de leurs clubs.**
- ✓ **Planifier une tournée des écoles d'arbitrage** pour identifier les besoins réels terrain (CTA).
- ✓ **Construire un calendrier annuel d'interventions** (formations, observations, détections).
- ✓ **Créer un formulaire unique de suivi des jeunes arbitres**, rempli par les clubs et consultable par le comité (lien avec le PPF ligue, groupe initial).
- ✓ **Centraliser toutes les ressources arbitrage** sur un espace partagé (Drive)
- ✓ **Mettre en place une communication mensuels "Newsletter"** envoyée aux clubs.

• Conclusion

L'enjeu principal est de créer un « écosystème » cohérent, lisible et motivant autour de l'arbitrage. En renforçant les liens entre comité, Ligue et clubs, en structurant les parcours, et en donnant des outils concrets aux bénévoles, nous pourrons développer durablement la formation et la détection de nos jeunes arbitres.

Structuration du parcours JAJ Club

• Constats

Le parcours JAJ Club manque parfois de clarté, notamment dans les attentes pédagogiques, les prérequis et la temporalité des différentes étapes. Certains jeunes arbitres stagnent faute de repères précis ou de coordination fluide entre le club, le comité et le CTA. Les retours montrent également une hétérogénéité dans l'accompagnement proposé selon les structures : certains clubs sont très investis, d'autres ont besoin d'un soutien renforcé pour structurer leur filière arbitrage.

• Orientations retenues

- Définition de **critères objectifs de passage** pour l'inscription à la formation initiale JAJT3 afin de sécuriser un parcours progressif, lisible et commun à tous.
- Renforcement du rôle du **binôme encadrant-JAJ** pour garantir un accompagnement sécurisé et valorisant pour harmoniser les pratiques, proposer un suivi régulier et créer une dynamique collective.
- Mobilisation de **journées JAJ Club territorialisées**, organisées par les comités avec soutien technique de la CTA.
- Formalisation d'un **référentiel commun JAJ club** (attendus, compétences, évaluations, étapes clés) pour assurer une cohérence entre les différents acteurs et offrir un cadre lisible aux jeunes arbitres comme aux encadrants.

• Objectif opérationnel

Garantir un parcours plus fluide, harmonisé et équitable pour tous les jeunes arbitres du territoire. Favoriser une **communication** renforcée entre le comité et la CTA afin de fluidifier le travail, d'assurer une cohérence d'accompagnement et de proposer un parcours identique dans son architecture, tout en restant adaptable aux réalités locales.

✓ Point d'étape

Le parcours du JAJ Club s'étend de 7 à 17 ans, couvrant dix années durant lesquelles le jeune arbitre découvre, apprend, progresse et se structure. Ce long chemin nécessite :

- Une **progressivité claire**,
- Une **animation régulière**,
- Un **accompagnement formé et engagé**,
- Et une **coordination permanente** entre les niveaux club–comité–CTA.

L'objectif est de donner au jeune arbitre un cadre stable, sécurisant et cohérent, lui permettant d'acquérir confiance, compétences et autonomie jusqu'à l'accès aux niveaux supérieurs (JAJT3).

L'importance de ce niveau est avant tout de proposer un cadre concret et structuré aux jeunes joueurs qui souhaitent s'engager dans l'arbitrage. L'objectif est clair : **recruter, fidéliser, valoriser et promouvoir** l'arbitrage au sein du club et de son bassin de vie. Les clubs doivent rester autonomes dans l'animation de leur filière arbitrage, mais ils doivent pouvoir s'appuyer fortement sur le comité. Celui-ci peut se déplacer pour proposer des séquences d'animation, des ateliers de formation, ou encore organiser des réunions avec les encadrants pour les conseiller, les accompagner et leur fournir du contenu pédagogique. La CTA peut également jouer un rôle moteur en formant les encadrants et en structurant l'offre de formation liée à la filière arbitrage.

Afin d'assurer une harmonisation des actions et une cohérence dans le processus de formation, l'équipe de travail propose que le JAJ Club ait officié au minimum 5 matchs au sein de son club lors de la saison N-1 sur 2 niveaux différents, et qu'il puisse répondre à un pré-requis basé sur une grille de compétences avant d'être orienté vers la formation JAJT3. Cette transition est un moment clé, souvent vécu comme un premier « palier » exigeant. Les critères de passage restent parfois interprétés différemment selon les territoires.

Le profil de l'arbitre envoyé en JAJ T3 doit être investi, motivé, et être âgé de 17 ans maximum. La priorité restera le développement des **compétences** du jeune arbitre, afin de garantir une progression solide et adaptée à son niveau.

• Conclusion

L'ensemble de ces orientations vise à offrir aux jeunes arbitres un parcours plus lisible, plus sécurisé et plus harmonisé sur tout le territoire. Le rôle du club reste central : c'est lui qui initie la démarche, accompagne le jeune arbitre au quotidien et assure la première étape de son engagement. Avec le soutien des comités et du référent arbitrage, **le club a également la responsabilité d'activer et de créer la fiche du JAJ dans Gest'Hand**, garantissant ainsi un suivi administratif et sportif cohérent. En renforçant la collaboration et le travail commun entre clubs, comités et CTA, nous posons les bases d'un parcours solide, structuré et motivant, au service du développement et de la compétence des jeunes arbitres.

Dans la continuité du JAJT3 au JAJT2

• Constats

La transition entre le niveau JAJT3 et le niveau JAJT2 manque parfois de lisibilité : les attentes peuvent varier selon les territoires, les observations ne sont pas toujours suffisamment coordonnées, et les jeunes arbitres n'ont pas tous accès aux mêmes ressources pour préparer cette étape. Cette hétérogénéité peut créer des écarts de niveau et ralentir la progression de certains candidats pourtant motivés et investis. Il est également important de prendre en compte l'âge de l'arbitre, notamment avec le passage au statut de JA à partir de 18 ans (nous y reviendrons plus bas).

Orientations retenues

Modernisation des outils d'évaluation

Évoluer vers une fiche d'observation plus moderne, synthétique et orientée compétences, permettant une meilleure lecture pour le jeune arbitre et une analyse plus fine pour les encadrants.

➤ Objectif opérationnel

Sécuriser cette étape de progression et garantir une montée de grade cohérente sur l'ensemble du territoire.

Réfléchir à la logique et la cohérence des désignations territoriales, notamment sur la 1^{ère} phase du niveau de jeu -13 et -15 excellence.

Point d'étape

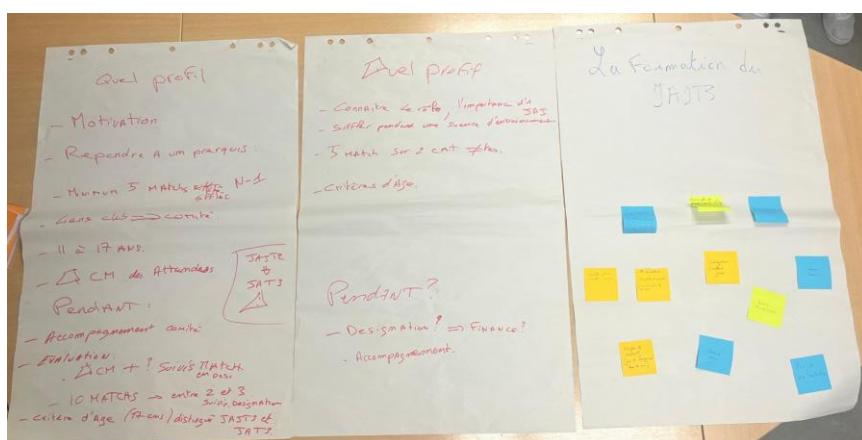
Cursus de formation pendant le JAJT3 :

Accompagnement assuré à 100 % par le comité. Le jeune arbitre doit se présenter à une évaluation comprenant :

- Un QCM,
- Des suivis de matchs en présentiel,
- Une proposition d'environ 10 matchs en désignation,
- Ainsi que 2 à 3 suivis (dont 1 suivi de validation et non de certification) réalisés via les désignations.

Renforcement du lien entre le comité et la ligue :

Améliorer la communication et la coordination pour garantir un suivi plus homogène et plus cohérent des jeunes arbitres.



Meilleure connaissance du niveau de jeu :

Favoriser une compréhension plus précise du niveau attendu au JAJT2 pour permettre une préparation progressive et adaptée des JAJT3.

Transfert du JAJ vers le JA

• Constats

Le passage du statut de JAJ à celui de JA reste parfois flou. Les jeunes arbitres peuvent se sentir en rupture ou insuffisamment préparés.

• Orientations retenues

- Création d'un **parcours clair et structuré** pour la bascule du JAJ au JA

→ **JAJ T3 et JAJT2 n'ayant pas été membre du PPF**

= Bascule en JA T3 sans VA, ni d'engagement sur une formation initiale JA T3. S'il souhaite passer JAT2, il doit alors s'engager sur formation initiale.

--> **JAJ T2 et JAJT1 ayant été membre du PPF**

= Si poursuite dans le PPF = reclassement en JA T2.

= Si non poursuite dans le PPF = reclassement JA T2 avec obligation de suivre la formation initiale JA T2.

• Objectif opérationnel

Assurer une transition fluide, lisible et accompagnée entre le parcours jeune et l'arbitrage adulte.

Meilleure connaissance du niveau de jeu pour répondre aux attentes et aux exigences du grade.

• Conclusion

Le passage du statut de JAJ à celui de JA constitue un moment clé du parcours d'un jeune arbitre. La **VAE demeure une porte d'entrée essentielle**, car c'est bien la compétence qui doit primer dans l'accès au statut. Toutefois, ce transfert nécessite une anticipation plus fine et un accompagnement renforcé, afin d'assurer une transition fluide et cohérente pour les jeunes concernés.

Il apparaît indispensable de :

- **Préparer en amont** les JAJ identifiés comme potentiellement prêts à évoluer vers le statut de JA.
- **Articuler davantage le stage de début de saison** avec ce transfert de statut, pour garantir que les nouveaux JA disposent des prérequis pour officier.

Un point d'attention majeur concerne la **réglementation imposée aux JA de 18 ans**, qui ne peuvent pas arbitrer au sein de leur club sur les catégories jeunes. Cette contrainte réduit les opportunités de désignations et peut freiner la structuration et la formation des JAJ.

Il est donc crucial de :

- **Maintenir un vivier solide de JAJ club actifs de moins de 17 ans**, afin d'assurer un renouvellement constant et une dynamique continue dans les clubs.

- **Sensibiliser les clubs et référents arbitrage** à cette problématique pour qu'ils anticipent mieux l'évolution des jeunes arbitres.
- **Renforcer le lien entre les clubs, les comités et la ligue**, pour coordonner au mieux les trajectoires et éviter les ruptures dans le parcours.

En résumé, la réussite du transfert JA → JAJ dépend autant de la compétence individuelle que de la capacité collective à préparer, accompagner et sécuriser cette transition.

État des lieux du PPF (Parcours Performance Fédéral)

• **Constats**

Le PPF reflète le haut niveau régional. Les exigences croissent, mais certains accompagnements doivent encore être renforcés. Notamment sur la détection du groupe initial fait de la part des comités.

Il constitue aujourd'hui un enjeu central pour structurer la filière de haut niveau et garantir la progression des jeunes arbitres identifiés. Il est nécessaire de **renforcer la lisibilité du parcours**, d'harmoniser les critères de sélection et de consolider les échanges entre clubs, comités et ligue. L'objectif est de créer un continuum cohérent permettant aux arbitres à potentiel d'accéder progressivement aux exigences du haut niveau régional puis national. Un travail doit être mené pour **mieux repérer, suivre et accompagner les profils prometteurs**, en veillant à leur proposer des situations d'arbitrage adaptées, exigeantes et évolutives. La **communication** autour du PPF doit également être clarifiée pour permettre aux acteurs de terrain de comprendre précisément les attendus et les étapes clés.

La détection reste une **priorité stratégique**, car elle conditionne le renouvellement durable du corps arbitral. Le constat principal réside dans la nécessité de multiplier les occasions d'observation en situation réelle (Intercomités). La qualité de la détection repose aussi sur la formation des observateurs : il est essentiel de disposer de **référents formés, capables d'identifier les compétences techniques, relationnelles et comportementales** qui fondent le « potentiel arbitral ».

Pour renforcer cette dynamique, il est recommandé de :

- Structurer une **méthode commune d'évaluation** lors des phases de détection ;
- Croiser davantage les regards entre clubs, comités et ligue ;
- Favoriser les retours rapides et précis aux jeunes arbitres pour enclencher une progression immédiate.

La formation doit s'inscrire dans une **logique de continuité** entre le travail du comité et le relais assuré par la CTA. Il devient désormais primordial de **favoriser le quantitatif, tout en maintenant le niveau qualitatif attendu**. L'objectif n'est plus de cibler systématiquement deux ou trois binômes par comité, mais de **retenir autant de binômes que possible** dès lors qu'ils répondent aux exigences du PPF, tant sur le plan technique que sur celui du savoir-être. Il n'y a rien de problématique à ce qu'un comité ne propose aucun binôme une année, ni qu'un autre en présente cinq : le critère déterminant reste la compétence et le potentiel, non la répartition territoriale.

L'accompagnement doit être envisagé comme un **suivi global et cohérent**, intégrant :

- ❖ Une formation théorique solide et actualisée (JAJT3 minimum),

- ❖ Une mise en pratique encadrée en situations réelles,
- ❖ Des retours réguliers, objectifs et constructifs,
- ❖ **Un dialogue permanent entre les animateurs école d'arbitrage et les référents arbitres.**

La CTA accordera une **confiance pleine et entière aux comités**, à condition que la communication reste fluide, régulière et structurée. Cette coordination est essentielle pour optimiser le parcours des arbitres et garantir une montée en compétence harmonisée sur l'ensemble du territoire.

L'enjeu majeur reste de créer un environnement sécurisant et stimulant pour chaque arbitre, en favorisant sa progression, son autonomie et sa fidélisation.

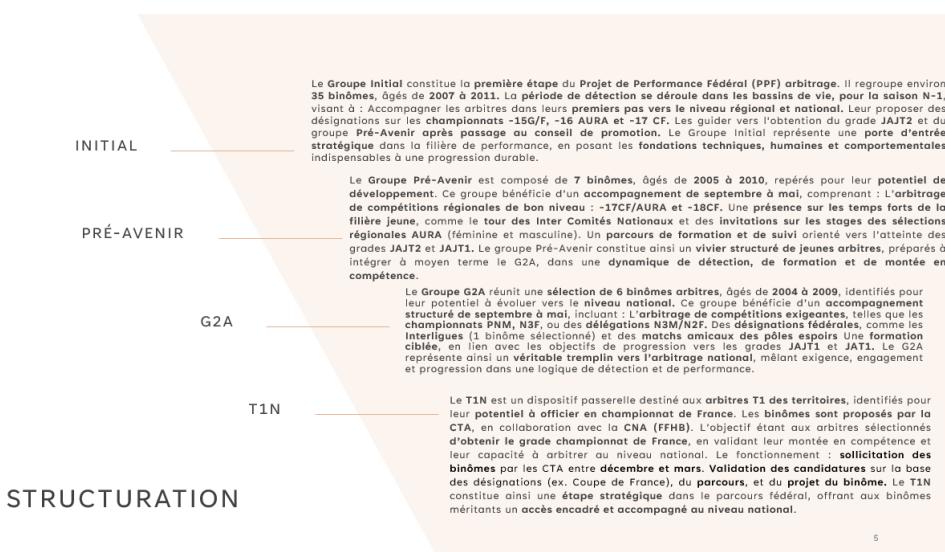
• Objectif opérationnel

Optimiser la performance des arbitres engagés dans le haut niveau et sécuriser leur progression au niveau national.

• Conclusion

Le PPF constitue aujourd'hui un levier essentiel pour structurer durablement la filière arbitrale et préparer efficacement les arbitres à potentiel aux exigences du haut niveau. Les constats mettent en évidence la nécessité de renforcer la détection, d'harmoniser les critères d'entrée et de consolider la coopération entre clubs, comités et CTA. L'évolution vers un modèle plus ouvert : privilégiant la compétence plutôt que le quota, doit permettre d'élargir le **vivier**, d'identifier plus justement les profils prometteurs et d'offrir un accompagnement réellement adapté à leur rythme de progression.

La réussite du parcours repose sur une formation continue, des observations régulières, une communication fluide entre tous les acteurs et un accompagnement personnalisé garantissant à chaque binôme un environnement propice à sa réussite. **Même si l'arbitre continue à jouer, au contraire c'est très bien**, afin de favoriser son épanouissement et sa fidélisation. En plaçant la qualité, la transparence et la coordination au cœur du dispositif, la ligue pourra non seulement optimiser la performance de ses arbitres engagés dans le haut niveau, mais aussi sécuriser leur accès au niveau national et renforcer, à long terme, l'excellence de l'arbitrage régional.



Synthèse – Enjeux transversaux

Au fil des échanges, trois enjeux majeurs ont émergé :

- **Lisibilité & cohérence du parcours**

Du club à la Ligue, en passant par les comités, la trajectoire arbitrale doit être claire et progressive.

- **Renforcement de l'accompagnement**

Les jeunes arbitres et les JA en transition ont besoin d'un cadre stable et de retours réguliers.

- **Attractivité & fidélisation**

Un parcours mieux structuré, valorisant et sécurisé doit permettre de mieux recruter... et surtout de mieux garder les arbitres.

Perspectives & plan d'actions opérationnel

Actions prioritaires (dès janvier 2026)

- Harmonisation des outils de formation École d'Arbitrage (mallette)
- Lancement des journées territorialisées JAJ Club.
- Renouveler l'accompagnement des ressources pour les formations « Encadrement de l'arbitrage »
- Mise en place de la nouvelle grille de passage JAJ Club → JAJT3 et JAJT3 → JAJT2.
- Structuration du suivi PPF avec points d'étape formalisés (JAJT3 PPF comité – JAJT3 PPF ligue).
- Développer une **culture commune de l'évaluation**.
- Consolider une **communauté territoriale arbitrage** (CTA–comités–Ligue) et favoriser la communication.
- Anticiper les besoins futurs pour alimenter le « haut niveau régional ».

Bilan et Constat général

L'ETR 1 arbitrage poursuit sa montée en qualité grâce à une collaboration de plus en plus régulière entre les comités et la ligue. Les échanges sont mieux structurés, les attentes mieux définies, et la logique de continuité entre les niveaux territoriaux s'installe progressivement.

Le **Parcours Performance Fédéral (PPF)** gagne en lisibilité, même si la détection initiale réalisée par les comités doit encore être renforcée. L'objectif est d'assurer un flux plus large d'arbitres répondant aux critères techniques et comportementaux attendus au niveau régional.

Actions menées cette saison

- Accompagnement des comités à 100 % : présence sur le T3, échanges réguliers avec les responsables arbitrage des comités, harmonisation des pratiques.

- Meilleure connaissance du niveau de jeu grâce à une présence accrue sur le terrain, permettant d'affiner les attentes techniques (vers le JAJT2 -> passerelle comité, ligue).
- Clarification du rôle du comité et de la CTA pour assurer une chaîne de formation cohérente et continue.

Perspectives – Comité / Ligue

1. Améliorer encore la détection et l'entrée dans le PPF

- Développer une vraie politique de détection au sein des comités, avec une base large (ne plus se limiter à 2 ou 3 binômes mais prendre tous les binômes qui répondent aux critères du PPF).
- Mettre en place un temps d'échange en début de saison pour harmoniser les critères.

2. Consolider le suivi des jeunes arbitres

- Assurer un suivi régulier sur le JAJ club via les référents clubs et comités, avec l'aide de la CTA.
- Créer des outils de suivi communs.
-
- Favoriser les désignations progressives pour adapter le niveau.

3. Fluidifier la communication entre comité et ligue

- Mise en place de points d'étape réguliers (proposition : mensuels)
- Structurer la remontée d'informations (disponibilités, problématiques, besoins).
- Harmoniser les retours des accompagnateurs et envoyer nos jeunes accompagnateurs en formation (support : Intercomités).

5. Objectif global

Créer un **parcours fluide et cohérent** pour les jeunes arbitres, permettant d'augmenter le volume tout en maintenant un niveau qualitatif élevé, et de renforcer l'alignement entre les comités, et la CTA.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble des participants pour leur engagement et leur implication tout au long de cet ETR. Les échanges constructifs, la qualité du travail réalisé et les solutions proposées témoignent d'une volonté commune de progresser et d'optimiser notre fonctionnement au service de l'arbitrage. Ces moments d'analyse et de partage sont essentiels pour renforcer la cohésion entre comité et ligue et continuer à faire évoluer nos pratiques. Je me réjouis de poursuivre cette dynamique lors de la prochaine ETR, prévue en mars 2026, et reste convaincu que les actions et orientations définies ensemble contribueront à maintenir une exigence et une structuration sur le développement de nos écoles d'arbitrages, et sur l'accompagnement de nos arbitres.

